

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 2 JUIN 2008

L'an deux mil huit, le 2 juin, à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de Gamaches-en-Vexin se sont réunis sous la présidence de Madame Perrine FORZY, dans la salle de la Mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par Madame le Maire, le 23 mai 2008.

Etaient présents : Patrick DEBONNE, Perrine FORZY, Patricia LEROUX, Francis LORiot, Serge MOREL, Benoît MORELLET, Alexandre QUILLET, Anne SIGWALT, Bruno TAUNIN, Guillaume VOELTZEL

Absente excusée : Danièle LEMETAIS,

Secrétaire de séance : Serge MOREL

Membres en exercice : 11

En introduction, Anne Sigwalt remercie chaleureusement tous les membres du Conseil Municipal qui ont aidé pour la fête du jeu. De l'avis de tous, cette fête a été une franche réussite.

Madame le Maire félicite l'équipe des ludothécaires qui œuvrent si efficacement depuis 10 ans.

Les Conseillers félicitent Patrick Debonne et Guillaume Voeltzel pour leur prise de responsabilité dans le Bureau du Comité des Fêtes et les assurent de leur participation effective lors des manifestations qu'ils organiseront.

Ordre du jour :

1. Choix du mobilier d'éclairage public pour la route de Chauvincourt et les impasses des peupliers :

A l'unanimité le Conseil a choisi d'installer route de Chauvincourt et impasses des peupliers le même mobilier d'éclairage public que celui installé rue de la messe et rue aux juifs, à savoir une lanterne de style 4 faces sur mât 5m avec crosse olympia, couleur vert (RAL 6009) pour un coût unitaire de fourniture 690 TTC ; il a également décidé de faire installer une prise différentielle (90€ l'unité) sur un mât sur deux le long de la route de Chauvincourt.

Pour information le surcoût pour laisser allumer toute la nuit une lampe d'éclairage public au lieu de l'éteindre entre 23 h et 5 h est de 10 € par lampe par an. Actuellement seules les lampes le long des routes départementales restent allumées toute la nuit. Si la Commune décidait de laisser l'ensemble des lampes allumées le surcoût serait de 400 € / an (40 lampes hors RD X 10 €).

Sachant que 1 % d'augmentation des taux d'imposition locale équivaut à une recette supplémentaire de 250 €, le Conseil décide de ne pas changer le mode d'éclairage public pour le moment.

2. Problème d'infiltration d'eau chez M.Mme Dronne :

Madame le maire fait part d'un problème d'infiltration devant chez M. Mme Dronne, 15 route de Chauvincourt. Une investigation effectuée par Veolia indique que le réseau d'eau ne fuit pas ; ce problème pourrait être lié à l'effritement des joints du caniveau et à un enfoncement de la structure à ce niveau là.

Le Conseil autorise Mme le Maire à faire effectuer, le cas échéant, de menus travaux lorsque l'entreprise STPEE sera sur le terrain pour l'enfouissement des réseaux.

3. Proposition du SIVOS de Vesly pour l'accès aux services de cantine et de halte garderie :

Madame le Maire expose que les maires et conseillers syndicaux de notre SIVOS et de celui de Vesly se réunissent régulièrement pour échanger sur leur vision de l'avenir de leurs écoles ; ils s'interrogent sur les avantages qu'il y aurait pour les élèves et leurs familles si les 2 SIVOS devaient unir leurs forces en proposant de petits groupes scolaires concentrés sur leur territoire.

Le SIVOS de Vesly devrait très prochainement faire une proposition au SIVOS TGV pour que les élèves de ce dernier puissent accéder à leurs services de garderie et de cantine.

Les Conseillers municipaux décident qu'ils consacreront une réunion à ce sujet lorsque les éléments de décision seront réunis.

Madame le Maire informe les Conseillers de la nouvelle organisation scolaire décidée par le Ministère de l'Education Nationale pour la rentrée prochaine : les enfants des écoles préélémentaire et élémentaire n'auront plus classe le samedi matin et des temps d'aide personnalisée pour les enfants en difficultés devront être mis en place sur le temps du midi, du soir ou le mercredi matin. Les élus s'inquiètent des répercussions sur le ramassage scolaire.

Madame le maire fait part aux élus de la décision des délégués du SIVOS de ne pas mettre en place de service d'accueil des enfants les jours de grève des enseignants ; cette décision a été motivée par le fait que le SIVOS ne dispose pas de personnel formé pour ce type d'encadrement.

4. Marquage au sol de jeux dans la cour pour les écoliers :

Les institutrices ont fourni un plan de marquage au sol de jeux dans la cour de récréation ; l'association de parents d'élèves TGV est prête à mettre en place, le 14 juin prochain, une équipe de parents pour faire le travail, et le SIVOS fournirait le matériel.

Les Conseillers sont d'accord sur ces principes à la condition que les lignes droites de grande longueur pour le terrain de balle aux prisonniers soient réalisées avec une machine adaptée. Perrine Forzy réserve une machine et des bombes de peinture chez Guichaux ; Mme Masset, présidente de l'association de parents d'élèves ira chercher le matériel chez Guichaux ; Francis Loriot, Patrick Debonne et Bruno Taunin acceptent d'être sur place le 14 juin dès 9 heures pour participer à l'atelier et veiller à une réalisation dans de bonnes conditions.

5. Proposition de Guitra pour la taille des arbustes :

Le Conseil charge Madame le Maire de proposer à Guitra une convention de prestation de formation sur site pour Etienne Beaujour sur la base de périodes de formation de 1 à 2 heures répétées et réparties suivant les saisons.

6. Subvention au Comité des fêtes de Gamaches, demande du club des anciens d'Hacqueville :

Le Conseil Municipal décide de maintenir la subvention 2008 au montant décidé au budget (1140€) et de compléter cette aide en payant le feu d'artifice pour la fête du 14 juillet.

Il remercie le Comité des Fêtes, qui de fait, a offert les places de cinéma aux enfants pour le Noël 2007.

Le club des anciens d'Hacqueville accueille des Gamachois et demande une subvention à la Commune de Gamaches ; le Conseil Municipal charge Madame le Maire de répondre que les habitants d'Hacqueville sont cordialement invités à profiter pleinement des associations et activités Gamachaises : Relais bibliothèque, Jeux pour Tous, Comité des Fêtes, Petites Mains, Club des aînés, gym senior. Les Conseillers ne souhaitent pas instaurer un principe de contre partie financière autre que l'adhésion à l'association concernée.

7. Choix d'un correspondant Défense :

Serge Morel est désigné correspondant Défense pour la Commune.

8. Syndicat Intercommunal de l'Aérodrome d'Etrépagny-Gisors :

Selon la Préfecture, les statuts du Syndicat Intercommunal de l'Aérodrome d'Etrépagny-Gisors prévoient que la Commune désigne deux délégués et non pas un titulaire et un délégué suppléant.

De ce fait le Conseil Municipal élit, à l'unanimité, Alexandre Quillet et Benoît Morellet comme délégués titulaires de la Commune de Gamaches en Vexin au Syndicat Intercommunal de l'Aérodrome d'Etrépagny-Gisors.

9. Informations :

- Octroi par M. Miraux, sénateur, d'une aide parlementaire pour les travaux de renouvellement d'éclairage public et de mise en souterrain du réseau France Telecom route de Chauvincourt et impasses des peupliers pour un montant de 4 431 € ; cette somme correspond à 10 % du montant HT des travaux.

- Documents consultables en mairie : Compte rendu de l'assemblée du SIEGE en date du 26 avril 2008, rapport d'activité du SPANC.

10. Questions diverses :

- Les travaux France Telecom ont été terminés au 30 mai 2008 ; malheureusement un certain nombre d'abonnés ont connu un dysfonctionnement temporaire par défaut de basculement. L'accès à l'adsl devrait être effectif dans les prochains jours.
- Bruno Taunin s'inquiète de l'absence de zebra au niveau de la place de la mare pour le retour des cars du collège et du lycée. Madame le maire fera une demande auprès des services de la Communauté des Communes.
- Alexandre Quillet rapporte une demande de retarder l'heure de l'Angelus ; les Conseillers décident de réfléchir à la question et envisagent d'en raccourcir la durée.
- A leur demande, MM. Dutilleux et Lépine recevront le compte rendu des Conseils Municipaux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h15.

Le Maire,

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke, positioned above the printed name.

Perrine FORZY